



RAPPORT d'ACTIVITE
SCIC ECLA'EnR
Année 2021



Historique

C'est face au constat qu'aucune initiative d'énergie renouvelable et citoyenne n'avait encore vu le jour en Ariège, que le PNR des Pyrénées Ariégeoises a candidaté et a été lauréat de l'appel à projet Energies Renouvelables Coopératives et Citoyennes de la Région et de l'ADEME. Après plusieurs réunions publiques d'information qui ont agité la curiosité d'une centaine d'habitants à l'automne 2018, un noyau dur de motivé.e.s a décidé de devenir ECLA'EnR, malgré le premier (puis le second, puis le troisième...) confinement ! D'abord structuré en association (création de l'association ECLA'EnR le 08 juin 2020), ECLA'EnR a pu amorcer son premier projet de « grappe photovoltaïque » : recherche des toitures, création d'un site internet, rédaction des statuts de la SCIC, tenue des premiers événements de communication, réalisation des études technico-économiques... jusqu'à devenir officiellement SCIC le 27 mars 2021.

Création de la SCIC

C'est sous la très belle halle d'Allières que les 20 membres fondateurs se sont réunis le 27 mars 2021 pour signer les statuts, élire le président et les membres du conseil coopératif. Le capital social initial était de 7000 €. La SCIC a officiellement été immatriculée (n°SIRET : 89966019500012) le 26 mai 2021.

Vie de la coopérative

La SCIC ECLA'EnR est administrée par les 7 membres du conseil coopératif et le président, François Richer.

Le conseil coopératif se réunit régulièrement pour gérer les affaires courantes de la SCIC et planifier les opérations à venir.

Gravitent autour de ce conseil coopératif, 3 groupes thématiques (techniques, communication et financiers) qui comptent au total une dizaine de bénévoles régulièrement actifs.

Aujourd'hui, la coopérative compte 48 membres (annexe 1) pour un capital de 12 300 €.

Activités 2021

Communication :

Après le dépôt réglementaire de son DIS (Document d'information Synthétique) auprès de l'autorité des marchés financiers en juillet 2021, l'autorisant à réaliser une collecte d'épargne, ECLA'EnR a lancé officiellement sa campagne de communication.

La coopérative a tenu un stand animé lors de l'évènement « Destination Parc » les 29 et 30 mai 2021, lors du forum des associations à Foix le 19 septembre et à l'occasion de la Foire Bio de la Bastide de Sérou le 10 octobre. La SCIC a également organisé plusieurs ciné-rencontre autour du film « We the Power » (le 3 septembre à Dun, le 1^{er} octobre à Mirepoix, et le 28 octobre à Foix), et étaient présente sur les marchés de Saint-Girons le 23 septembre et du Mas d'Azil le 20 octobre.

Des réunions d'information et de présentation de la SCIC ont également été réalisées en 2021 auprès des collectivités du territoire (Communauté de communes Porte d'Ariège Pyrénées, Communauté de communes Arize-Lèze, Communauté de communes Couserans Pyrénées, Communauté d'Agglomération Pays de Foix Varilhes) qui ont conduit à l'entrée au capital de la SCIC de plusieurs collectivités (Foix, Pailhès, Saint-Paul-de-Jarrat, CAPFV, CCAL, SCOT VA, PNR).

Technique

Les études de faisabilités de 8 toitures présélectionnées par ECLA'EnR ont été remises par les bureaux d'études RAMAT et ENERCOOP en janvier 2021.

Parmi ces 8 toitures analysées, 4 ont été identifiées « prioritaires » : Halle de Saint-Paul-de-Jarrat (36kWc), Ecole de Cadirac (93 kWc), Siège de la CCAL au Fossat (100 à 290 kWc), Gymnase du Mas d'Azil (36 kWc).

L'objectif de collecte via la prise de parts sociales de la SCIC pour équiper l'ensemble de ces toitures est estimé à 100 000 €.

A noter : la prime de 1€ région pour 1€ citoyen investi dans la SCIC a été suspendue par l'arrêté du 8 octobre portant sur l'énergie photovoltaïque. Une tribune dénonçant les conséquences de cet arrêté pour les projets citoyens a été publiée par Energie Partagée, et signée par plus de 300 signataires, dont ECLA'EnR. Bien que les suites ne soient pas encore connues, la Région Occitanie a cependant fait savoir qu'elle s'organisait pour poursuivre son accompagnement.

Le Bureau d'étude ETIC BOIS a été missionné pour vérifier la capacité des charpentes de l'école de Cadirac, du siège administratif de la CCAL au Fossat et du Gymnase du Mas d'Azil à recevoir des panneaux photovoltaïques. Les études ont validé les capacités de charge des charpentes.

ECLA'EnR a également rencontré les deux installateurs locaux EMP et SBM (qui disposent de la qualification pour réaliser des installations supérieures à 100 kWc) et obtenu leur premier devis sur le site de Cadirac.

Juridico-administratif.

Les démarches administratives ont été initiées, afin d'obtenir les autorisations administratives nécessaires à l'installation des panneaux photovoltaïques.

A date du 09 octobre 2021, le certificat de non opposition à la déclaration préalable de travaux pour la halle de Saint-Paul-de-Jarrat a déjà été reçu. Les Conventions d'Occupation Temporaire (soit les baux de location) sont en cours de relecture et/ou signature.

Objectifs 2022

Les actions à venir concerneront la poursuite des étapes de développement des toitures, jusqu'à leur mise en service : dépôt des demandes de raccordement, consultation des banques et obtention de prêt, choix d'un installateur, planification des travaux etc.

Le rythme d'équipement des toitures dépendra du rythme de collecte et de la capacité de la SCIC à mobiliser de nouveaux sociétaires.

La campagne de communication pour la mobilisation de l'épargne locale/appeal à sociétaires va se poursuivre, en variant les formats pour intéresser plus largement (soirée conférences, mini-films pour diffusion dans cinéma communaux, soirée « nuit de la thermographie »...).